

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU 12 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes se sont réunis à la salle communale de Berville, lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LES MONTS DU ROUMOIS, sur la convocation de Monsieur Bruno SIX, Président, en date du 28 mars 2024.

**Présent(s) :** *Mesdames et Messieurs SIX Bruno, HERVIEUX Véronique, ROBERT Jérôme, TOUZAIN Patrick, SCHOCK Martine, TOUSSAINT Chantal, NORDET Béatrice, CARTEL Annette, WEBER Didier*

**Absent(s) excusé(s) :** *Mesdames AUFFRET Sandra, VALLOIS Christine, BUGENNE Séverine, DEBARRE Joëlle*

**Absent(s) :** *GOGOL Véronique*

**Pouvoir :**

**Secrétaire de séance :** *Monsieur Patrick TOUZAIN*

Le compte-rendu de la séance du 16 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du Compte de Gestion 2024 - Délibération 2024/2/1**

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	12 000,00
DEPENSES	12 207,79
RESULTAT N	-207,79
SOLDE N-1	6 738,43

<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021 REPORT 002 - R</b>	<b>6 530,64</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents  
DECIDE

- D'APPROUVER le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2023.

Nombre de Membres en exercice :	14	Votes pour :	9
Nombre de Membres présents :	9	Votes contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

### Approbation du Compte Administratif 2023 - Délibération 2024/2/2

Sous la présidence de Madame SCHOCK Martine, doyenne d'âge de l'assemblée, le conseil d'administration examine le compte administratif 2023 :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	12 000,00
DEPENSES	12 207,79
<i>RESULTAT N</i>	-207,79
SOLDE N-1	6 738.43
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021 REPORT 002 - R</b>	<b>6 530,64</b>

Hors de la présence de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,  
DECIDE

- D'APPROUVER le Compte Administratif 2023.

Nombre de Membres en exercice :	14	Votes pour :	8
Nombre de Membres présents :	9	Votes contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	8	Abstention :	0

### Affectation du résultat 2023 - Délibération 2024/2/3

**COMMUNE LES MONTS DU ROUMOIS – CCAS**  
**Registre des comptes-rendus**

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur SIX Bruno, Président, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide

D'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023</b>	6 530,64 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c 1068)	€
Solde disponible comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c11068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	6 530,64 €
Total affecté au c/1068 :	€
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Nombre de Membres en exercice :	14	Votes pour :	9
Nombre de Membres présents :	9	Votes contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

**Budget Prévisionnel 2024 - Délibération 2024/2/4**

Monsieur le Président présente le Budget Prévisionnel 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à la somme de 18 530,64 €. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- D'APPROUVER le Budget Prévisionnel 2024.

Nombre de Membres en exercice :	14	Votes pour :	9
Nombre de Membres présents :	9	Votes contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

**Questions diverses :**

**Repas de Noël des aînés**

Madame Annette CARTEL propose une animation chants et musique par Madame LEBORGNE Chantal. Une rencontre est prévue prochainement.

Le traiteur Monsieur Christophe MARIE a confirmé qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que le repas des anciens soit à la salle des fêtes de Berville.

Fin de séance 19h00.

Le secrétaire de séance  
Patrick TOUZAIN

Le Président,  
Bruno SIX